

Bien vieillir en Île-de-France : l'ARS déploie une stratégie régionale ambitieuse pour 2026-2030

Datum 6.10.2026

Subjekt ARS Île-de-France

Region Frankreich

Kategorie Gesundheitswesen und Krankenhäuser, Soziale Dienste, Regionen

D'ici 2030, l'Île-de-France comptera 18 % de personnes de plus de 75 ans supplémentaires. Pour répondre aux besoins liés à cette évolution démographique, l'Agence régionale de santé Île-de-France lance une stratégie 2026-2030 visant à renforcer l'accompagnement à domicile, à soutenir les aidants et à faire évoluer l'offre en EHPAD.

L'Île-de-France entre dans une nouvelle étape de sa transition démographique. D'ici 2030, le nombre de Franciliens âgés de plus de 75 ans augmentera de 18 %, et de 63 % à l'horizon 2050, avec des progressions particulièrement marquées en Seine-et-Marne, dans le Val-d'Oise et en Seine-Saint-Denis.

Cette évolution appelle à anticiper dès aujourd'hui les besoins d'accompagnement de demain, dans une région dont le niveau d'équipement médico-social demeure insuffisant et marqué par d'importantes disparités territoriales.

Face à ces enjeux, l'ARS Île-de-France a engagé, avec les Conseils départementaux, les fédérations du secteur et les professionnels, une stratégie régionale ambitieuse : « **Bien vieillir en Île-de-France 2026-2030** ».

Cette mobilisation régionale s'inscrit pleinement dans la dynamique « **France Autonomie** » impulsée au niveau national. L'ARS et les Conseils départementaux franciliens ont contribué à cette démarche en partageant leur connaissance des territoires et en approfondissant le diagnostic des besoins. **Cette concertation est venue conforter les orientations de la stratégie francilienne et l'ambition de mieux anticiper le vieillissement de la population.**

Dotée d'une enveloppe dédiée de **100 millions d'euros**, la stratégie vise à anticiper les besoins, réduire les inégalités territoriales et accompagner la transformation de l'offre médico-sociale en faveur des personnes âgées.

Cinq axes pour anticiper le vieillissement et transformer l'offre

La stratégie s'articule autour de cinq axes :

- **Axe 1** : Renforcer l'accompagnement du virage domiciliaire et développer l'habitat intermédiaire ;
- **Axe 2** : Mieux soutenir les aidants ;
- **Axe 3** : Développer et diversifier l'offre d'accueil en EHPAD afin de rapprocher le taux d'équipement francilien de la moyenne nationale ;

- **Axe 4** : Mieux accueillir en EHPAD les publics en situation de fragilité ;
- **Axe 5** : Renforcer l'accès aux soins des personnes âgées et fluidifier leurs parcours de santé.

La stratégie est déclinée dans chaque département par les délégations départementales de l'ARS, en lien étroit avec les Conseils départementaux et les acteurs locaux, afin d'adapter les réponses aux besoins de chaque territoire et de réduire les inégalités d'accès à l'offre.

Découvrir l'ensemble des mesures de la stratégie "Bien vieillir en Île-de-France"

Dès 2026, 19 millions d'euros mobilisés pour des réalisations concrètes

La mise en œuvre de la stratégie est d'ores et déjà engagée. En 2026, l'ARS Île-de-France mobilise 19 millions d'euros pour financer de premières mesures, notamment à travers une série d'appels à candidatures.

Ont ainsi été retenus :

- L'ouverture prochaine de **9 nouveaux Centres de ressources territoriaux (CRT)**, portant à 61 leur nombre en Île-de-France (**3,6 M€**). Les CRT ont pour objectif de permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible grâce à un accompagnement renforcé à domicile, lorsque l'accompagnement classique déjà assuré par un service proposant de l'aide ou des soins à domicile n'est plus suffisant pour leur permettre de continuer de vivre chez elles.
- La création de **12 unités spécialisées en EHPAD** pour l'accueil et l'accompagnement de résidents présentant des troubles psychiatriques (**3 M€**).
- La création de **3 pôles spécialisés en EHPAD** pour mieux accueillir les personnes issues de la grande précarité, notamment celles ayant connu un parcours de rue (**0,7 M€**).
- L'ouverture prochaine de **68 nouveaux pôles d'activités et de soins adaptés (PASA)** à destination de personnes âgées atteintes de maladies neurodégénératives, dont 19 PASA classiques et 49 PASA de soirée ou de nuit
- Le soutien à l'investissement pour la création de **17 tiers-lieux en EHPAD**, favorisant l'ouverture des établissements sur leur environnement et l'inclusion des résidents dans la vie locale (**2 M€**) ;
- La création de **170 nouvelles places de Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)** (**2,6 M€**) ;
- **6 projets** pour améliorer le repérage et l'orientation des personnes âgées fragiles à domicile par les acteurs du préhospitalier, notamment les SAMU et les SAS (**1,6 M€**).

Ces premières réalisations traduisent concrètement l'ambition de la stratégie « Bien vieillir en Île-de-France 2026-2030 » : préparer la région au vieillissement de sa population, développer l'offre là où les besoins sont les plus importants et faire évoluer les réponses proposées aux personnes âgées et à leurs proches.

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/bien-vieillir-en-ile-de-france-lars-deploie-une-strategie-regionale-ambitieuse-pour-2026-2030>